

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 4 mai 2022

DEMANDEUR

N/Réf. : 202204-12

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 8 avril 2022.

Certains des documents demandés font l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A 2.1), ci-après Loi sur l'accès. Vous les trouverez aux adresses Web suivantes :

<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-16-011/3211-16-011-21.pdf>

<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-16-011/3211-16-011-30.pdf>

La recherche a permis de repérer d'autres documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Cependant, vous remarquerez que nous avons soustrait des renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès. En effet, nous avons retranché les renseignements confidentiels en vertu des articles 22, 37, 53 et 54 de cette loi.

... verso

La recherche a également permis de repérer d'autres documents. Toutefois, nous vous informons que ces documents ne sont pas accessibles en vertu du deuxième alinéa de l'article 9, des articles 22, 34 et 37 de la Loi sur l'accès.

Par ailleurs, la recherche a permis de repérer un document produit pour le compte d'un autre organisme public. Tel que le prévoit l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous invitons à adresser votre demande à la responsable de l'accès à l'information de cet organisme public, détenteur du document au sens de l'article 1 de la Loi sur l'accès :

Madame Chantale Bourgault
Directrice de l'accès à l'information
Ministère de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 29^e étage, bureau 13
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3858, poste 4057
acces@environnement.gouv.qc.ca

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Démosthène Blasi

p. j. 3

Marier, Nadia (BSMS)

De: BT-DGSNE-09
Envoyé: 28 septembre 2021 13:36
À: BSMA-Opérations régionales
Cc: Beaudin, Tania (09-DGFa); Perron, Frédéric (02-09-DG); Lavallée, Charlène (09-DGFa); BT-DGSNE-09
Objet: RÉPONSE : 20201130-2 - 3e action - Demande d'avis du MELCC – Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage par Minerai de Fer Québec Inc.
Pièces jointes: 20201130-2 Demande d'avis du MELCC – Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage par Minerai de Fer Québec Inc.; MFFP_Acceptabilite_2.docm
Importance: Haute



Vu et approuvé par le directeur général du secteur nord-est, M. Frédéric Perron

Bonjour,

La Direction générale du secteur nord-est – Région de la Côte-Nord vous joint son avis en lien avec la requête en titre. Prendre note que ce dossier est jugé comme sensible.

Nom du responsable du dossier :

M^{me} Charlène Lavallée

Directrice par intérim de la gestion de la faune de la Côte-Nord

Analyste :

M^{me} Mylène Bourque, biologiste

Le 28 septembre 2021

Meilleures salutations,

Johanne Girard

**Direction générale du secteur nord-est
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

3950, boulevard Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-8125, poste 272
Johanne.Girard@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca



De : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 13 septembre 2021 16:43

À : BT-DGSNE-09 <BT-DGSNE-09@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Veilleux, Josée (BSMAOR) <Josée.Veilleux@mffp.gouv.qc.ca>; Gaudreault, Pierre (DGCGFO) <Pierre.Gaudreault@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : 20201130-2 Demande d'avis du MELCC – Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage par Minerai de Fer Québec Inc.



Bonjour,

Voici une nouvelle requête pour traitement approprié s.v.p. 3^e action

Échéance : 27 septembre 2021

Veillez nous indiquer rapidement si :

1. vous jugez que ce délai est trop court pour répondre adéquatement à la demande;
2. une autre DG devrait être consultée en amont;
3. vous n'êtes pas concerné par cette requête.

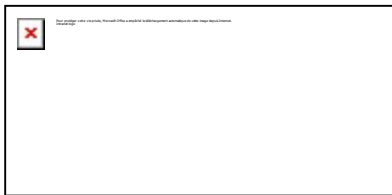
Merci et bonne journée!

Laurie Gagnon | Responsable des requêtes
Direction de la planification et de l'administration sectorielles

Bureau de la sous-ministre associée aux opérations régionales
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 5700, 4^e Avenue Ouest, local A-429
 Québec (Québec) G1H 6R1
 Téléphone : 418 627-8696
laurie.gagnon@mffp.gouv.qc.ca



De : DPC (MFFP) <DPC@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 13 septembre 2021 08:24
À : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : BT-DGSNE-09 <BT-DGSNE-09@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : 20201130-2 – 3e action – Échéance le 29 septembre 2021 – Demande d’avis du MELCC – Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d’entreposage par Minerai de Fer Québec Inc.
Importance : Haute



Bonjour,

Voici une nouvelle action dans le cadre de la requête en objet.

** Ce dossier a été catégorisé de sensibilité moyenne selon la grille de sensibilité des projets. **

<p>Raison d’être de la demande</p>	<p>Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a reçu une demande d’avis du ministère l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) concernant l’acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d’entreposage par Minerai de Fer Québec Inc. Le MFFP est consulté pour les aspects fauniques.</p> <p>La consultation se déroulera en ligne sur la plateforme Sharefile, où vous trouverez les renseignements complémentaires déposés par l’initiateur à la suite de la deuxième consultation sur l’acceptabilité environnementale à laquelle le MFFP a participé et qui répondent à des questions soulevées récemment. Vous trouverez ci-joint un guide expliquant le fonctionnement de cette plateforme. Les experts concernés devraient déjà avoir accès au dossier où tous les documents se retrouvent. Si ce n’est pas le cas, veuillez communiquer avec nous dans les plus brefs délais.</p>
<p>Action requise</p>	<p>Veuillez compléter la section 3 du formulaire <i>Avis d’expert</i> ci-joint, dans une nouvelle boîte de texte à créer en cliquant sur le signe « + ». Vous trouverez également ci-joint l’<i>Aide-mémoire pour remplir le formulaire d’avis d’expert</i> ainsi que le <i>Guide à l’intention des ministères et organismes consultés</i>, qui vous aideront à bien cerner la portée de votre avis. Le MELCC rappelle que celui-ci doit porter sur les enjeux majeurs du projet. La Direction de la planification et de la coordination déposera l’avis final sur Sharefile.</p>

Échéance	Votre avis est attendu au plus tard le 29 septembre 2021.
Personne-ressource (à mettre en c. c. de votre réponse)	Pour toute information relative au dossier, vous pouvez communiquer avec M^{me} Élodie Barrette , de la Direction de la planification et de la coordination, à elodie.barrette@mffp.gouv.qc.ca .

Je vous remercie de votre collaboration.

Élodie Barrette pour :

Monia Prévost

Directrice

Direction de la planification et de la coordination

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, A-314

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-266-8171, poste 3128

En télétravail

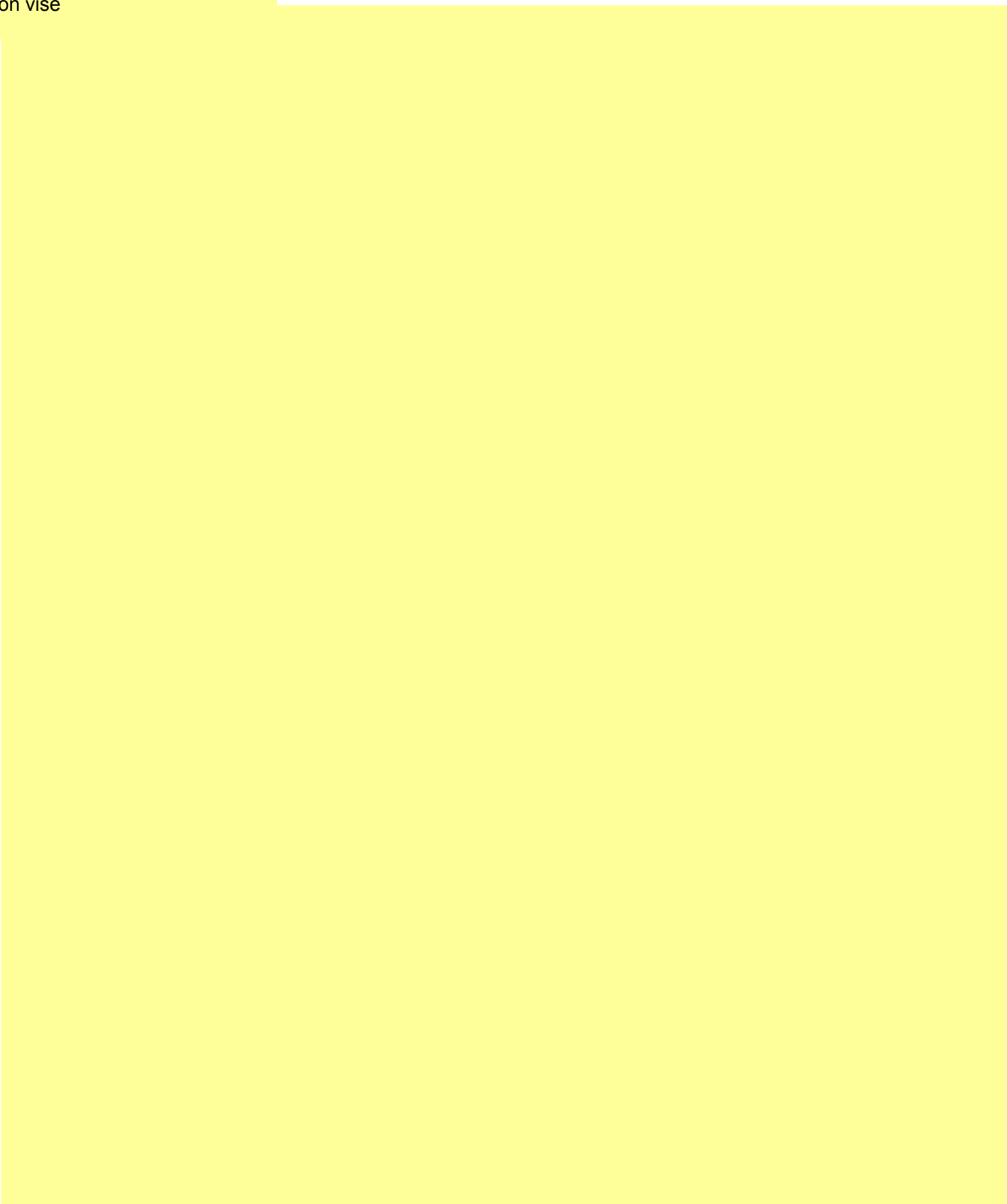
Cellulaire : 53-54

monia.prevost@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

Non visé

Non visé



Marier, Nadia (BSMS)

De: BT-DGSNE-09
Envoyé: 26 mai 2021 12:49
À: Lavallée, Charlene (09-DGFa); Cyr, Mathieu (09-DGFo)
Cc: Bourque, Mylène (09-DGFa); Dancause, Éric (09-DGFo); Beaudin, Tania (09-DGFa)
Objet: TR: RE SOR 20201130-2 Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom
Pièces jointes: AV_20201130-2_DGSNE-09.pdf; Avis_MFFP_DGSNE-09.docm; 20201130-22_BT2_SOR.pdf

Importance: Haute



Bonjour,

Voici la réponse à cette requête.

Salutations.

Valérie Gagnon

En télétravail

Technicienne en administration
Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
625, boulevard Laflèche, bureau RC.702
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Cellulaire : 53-54
Téléphone : 418 295-4676, poste 333
valerie.gagnon@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca



De : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 mai 2021 12:11

À : DPC (MFFP) <DPC@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : BT-DGSNE-09 <BT-DGSNE-09@mffp.gouv.qc.ca>; Barrette, Élodie (DPC) <Elodie.Barrette@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : RE SOR 20201130-2 Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom

Importance : Haute



Bonjour,

Voici la réponse du SOR.

@DGSNE : voir le commentaire de Mme Ste-Croix ci-dessous s.v.p.

Merci et bonne journée

Frédéric Lefebvre (EN TÉLÉTRAVAIL)

Adjointe administrative

Direction de la planification et de l'administration sectorielles
Bureau de la sous-ministre associée aux Opérations régionales
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

frederik.lefebvre@mffp.gouv.qc.ca

 Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement!

De : Ste-Croix, Lucie (BSMAOR) <Lucie.Ste-Croix@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 25 mai 2021 17:24

À : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Pour approbation RÉPONSE - 20201130-2 Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom

Importance : Haute



Vu et approuvé

@Frédéric ou Laurie : SVP utiliser le sommaire ci-dessous et informer la région que le sommaire a dû être refait par le BSMAOR puisqu'il ne comportait aucune information et ne respectait pas l'instruction

Lucie Ste-Croix

Sous-ministre associée aux Opérations régionales

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Bureau : 418-627-6354, poste 702040

Portable : 53-54

En télétravail et au bureau

lucie.ste-croix@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : Gaudreault, Pierre (DGCGFO) <Pierre.Gaudreault@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 25 mai 2021 14:37

À : Ste-Croix, Lucie (BSMAOR) <Lucie.Ste-Croix@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Patenaude-Levasseur, Carl (DGCGFa) <Carl.Patenaude-Levasseur@mffp.gouv.qc.ca>; Bégin, Line (BSMAOR) <Line.Begin@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Pour approbation RÉPONSE - 20201130-2 Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom

Importance : Haute



Bonjour Lucie,

Pour approbation svp.

Échéance: 26 mai 2021

Requérant: DGMS

Mandataire: SOR (DGSNE)

Il s'agit d'une mise à jour d'une demande d'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant le projet d'agrandissement du site d'entreposage des résidus miniers à la mine de fer du Lac Bloom près de Fermont.

Sommaire (Modifié):

Contexte

À la demande du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Direction de la planification et de la coordination sollicite la collaboration du Secteur des opérations régionales afin de procéder à une mise à jour d'un avis concernant le projet d'augmentation de la capacité du site d'entreposage des résidus miniers à la mine de fer du Lac Bloom, près de Fermont sur la Côte-Nord.

Cette mise à jour vise à prendre en compte des engagements et des informations complémentaires fournies par le promoteur notamment à l'égard des mesures de compensation pour:

- les pertes de milieux humides associées au projet;
- le remblayage, le cas échéant, de certains lacs et cours d'eau;
- les mesures de compensation pour les pertes permanentes d'habitat du poisson.

Enjeux

À la lumière des informations complémentaires transmises par le promoteur, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est d'avis que 37

Collaboration

Aucune

Recommandation

Le Secteur des opérations régionales invite la Direction de la planification et de la coordination à transmettre l'avis faunique mis à jour au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques.

Pierre Gaudreault

Direction générale de la coordination de la gestion des forêts

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, local A-434.2

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 627-8638, poste 2814

pierre.gaudreault@mffp.gouv.qc.ca



De : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 21 mai 2021 16:30

À : Gaudreault, Pierre (DGCGFO) <Pierre.Gaudreault@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Pour approbation RÉPONSE - 20201130-2 Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom

Importance : Haute



Bonjour Pierre,

Voici une réponse pour approbation s.v.p.

Échéance : 26 mai 2021

Requérant : Monia Prévost

Mandataire : Lucie Ste-Croix

Merci et bonne journée

Laurie Gagnon | Responsable des requêtes
Direction de la planification et de l'administration sectorielles
Bureau de la sous-ministre associée aux opérations régionales
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, local A-429
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8696, poste 7020
laurie.gagnon@mffp.gouv.qc.ca



De : BT-DGSNE-09 <BT-DGSNE-09@mffp.gouv.qc.ca>

Envoyé : 21 mai 2021 14:01

À : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Beaudin, Tania (09-DGFa) <Tania.Beaudin@mffp.gouv.qc.ca>; Dancause, Éric (09-DGFo) <Eric.Dancause@mffp.gouv.qc.ca>; Perron, Frédéric (02-09-DG) <Frederic.Perron@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : RÉPONSE - 20201130-2 Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom

Importance : Haute



Vu et approuvé par le directeur général du secteur nord-est, M. Frédéric Perron

Recommandations et actions :

La Direction générale du secteur nord-est – Région de la Côte-Nord vous joint l’avis d’expert en lien avec la requête en titre.

Nous joignons l’avis en format Word ainsi qu’en format pdf avec la signature du directeur général.

Nom du responsable du dossier :

M^{me} Charlène Lavallée

Directrice par intérim de la gestion de la faune de la Côte-Nord

M. Mathieu Cyr

Directeur de la gestion des forêts de la Côte-Nord

Analystes :

M^{me} Mylène Bourque

Biologiste

M. Éric Dancause

Agent de recherche et de planification socio-économique

Le 21 mai 2021

Maryse Laforest (en télétravail)

Direction générale du secteur nord-est

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

625, boulevard Lafèche, bureau RC.702

Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Téléphone : 418-295-4676, poste 224

maryse.laforest@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca



De : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 10 mai 2021 11:16
À : BT-DGSNE-09 <BT-DGSNE-09@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Veilleux, Josée (BSMAOR) <Josee.Veilleux@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : 20201130-2 Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom
Importance : Haute



Bonjour,

Voici une nouvelle demande pour traitement approprié s.v.p. – 2^e action

Échéance : 21 mai 2021

Merci et bonne journée!

Laurie Gagnon | Responsable des requêtes
Direction de la planification et de l'administration sectorielles
Bureau de la sous-ministre associée aux opérations régionales
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, local A-429
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8696, poste 7020
laurie.gagnon@mffp.gouv.qc.ca



De : DPC (MFFP) <DPC@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 7 mai 2021 08:49
À : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : BT-DGSNE-09 <BT-DGSNE-09@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : 20201130-2 - 2e action – Échéance 26 mai 2021 – Demande d'avis du MELCC – Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers
Importance : Haute



Bonjour,

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a reçu une deuxième demande d'avis du ministère l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom.

Vous trouverez ci-joint le document de réponses à la demande d'engagements et d'informations complémentaires nécessaire à votre analyse. L'ensemble des autres documents relatifs au dossier ont été versés au Registre des évaluations environnementales : www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-16-011.

La consultation se déroulera en ligne sur la plateforme *Sharefile*. Vous trouverez ci-joint un guide expliquant le fonctionnement de cette nouvelle plateforme. **Nous vous demandons de nous faire parvenir le plus tôt possible le nom des experts qui seront consultés afin qu'ils puissent recevoir l'accès au dossier où tous les documents se retrouvent.**

Les commentaires sur l'acceptabilité du projet, portant sur les aspects fauniques et forestiers, doivent être acheminés à DPC (MFFP) au plus tard le 26 mai 2021.

Pour ce faire, veuillez compléter la section 3 du formulaire *Avis d'expert* ci-joint dans une nouvelle boîte de texte à créer en cliquant sur le signe « + ». Vous trouverez également ci-joint l'*Aide-mémoire pour remplir le formulaire d'avis d'expert* ainsi que le *Guide à l'intention des ministères et organismes consultés*, qui vous aideront à bien cerner la portée de votre avis. Le MELCC rappelle que celui-ci doit porter sur les enjeux majeurs du projet. La Direction de la planification et de la coordination déposera l'avis final sur la plateforme *Sharefile*.

Pour des renseignements additionnels, vos collaborateurs pourront communiquer avec M^{me} Élodie Barrette, de la Direction de la planification et de la coordination, à elodie.barrette@mffp.gouv.qc.ca.

Je vous remercie de votre collaboration.

Élodie Barrette pour :

Monia Prévost

Direction de la planification et de la coordination

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-314

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 266-8171, poste 3128

monia.prevost@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca



Non visé

Non visé

20201130-2-7

<p>Commande</p> <p>Mandataire(s) Lucie Ste-Croix, sous-ministre associée aux Opérations régionales</p> <p>Action Analyser et commenter</p>	<p>Date transmission 2021-05-26</p> <p>Date échéance</p> <p>No classement</p>
---	--

Objet	Demande d'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers		
Nature doc.			
Interlocuteur	Dominique Lavoie	Organisme	MELCC
Date doc.	2020-11-27	Références	
		Destinataire	Monia Prévost, directrice de la planification et de la coordination

Requérant(e) Monia Prévost, directrice de la planification et de la coordination

Commentaire

Collaborateur(s)

<p>Sommaire</p> <p>Contexte À la demande du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Direction de la planification et de la coordination sollicite la collaboration du Secteur des opérations régionales afin de procéder à une mise à jour d'un avis concernant le projet d'augmentation de la capacité du site d'entreposage des résidus miniers à la mine de fer du Lac Bloom, près de Fermont sur la Côte-Nord.</p> <p>Cette mise à jour vise à prendre en compte des engagements et des informations complémentaires fournies par le promoteur notamment à l'égard des mesures de compensation pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les pertes de milieux humides associées au projet; • le remblayage, le cas échéant, de certains lacs et cours d'eau; • les mesures de compensation pour les pertes permanentes d'habitat du poisson. <p>Enjeux À la lumière des informations complémentaires transmises par le promoteur, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est d'avis que 37</p> <p>Recommandation Le Secteur des opérations régionales invite la Direction de la planification et de la coordination à transmettre l'avis faunique mis à jour au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques.</p> <p>Analystes : Mme Mylène Bourque Biologiste</p> <p>M. Éric Dancause Agent de recherche et de planification socio-économique</p> <p>Le 26 mai 2021</p>

Initiales	Date	Initiales	Date	Initiales	Date
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Chef de service		Ressources humaines, ressources informationnelles		Évaluation et vérification interne	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Directrice/Directeur		Ressources fin. matérielles, gestion contractuelle		DBSMS	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Dir. gén. adjointe ou adjoint		Affaires juridiques		Directeur du BSM et secrétaire	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Directrice générale/Directeur général		Communications		Sous-ministre	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-ministre associé(e)		Mandats stratégiques		Cabinet ministre	

20201130-2-2

<p>Commande</p> <p>Mandataire(s) Lucie Ste-Croix, sous-ministre associée aux Opérations régionales</p> <p>Action Analyser et commenter</p>	<p>Date transmission 2021-05-07</p> <p>Date échéance 2021-05-26</p> <p>No classement</p>
---	---

<p>Objet Demande d'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers</p> <p>Nature doc.</p> <p>Interlocuteur Dominique Lavoie</p> <p>Date doc. 2020-11-27</p>	<p>Organisme MELCC</p> <p>Références</p> <p>Destinataire Monia Prévost, directrice de la planification et de la coordination</p>
--	---

<p>Requérant(e) Monia Prévost, directrice de la planification et de la coordination</p>
--

<p>Commentaire 2e action</p>

<p>Collaborateur(s)</p>

<p>Sommaire</p>

Initiales	Date	Initiales	Date	Initiales	Date
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Chef de service		Ressources humaines, ressources informationnelles		Évaluation et vérification interne	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Directrice/Directeur		Ressources fin. matérielles, gestion contractuelle		DBSMS	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Dir. gén. adjointe ou adjoint		Affaires juridiques		Directeur du BSM et secrétaire	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Directrice générale/Directeur général		Communications		Sous-ministre	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-ministre associé(e)		Mandats stratégiques		Cabinet ministre	

Marier, Nadia (BSMS)

De: Bourque, Mylène (09-DGFa)
Envoyé: 1 février 2021 16:41
À: 'Sebareme, Rachel'
Cc: Beaudin, Tania (09-DGFa); Lavallée, Charlène (09-DGFa); Laforest, Maryse (09-DG)
Objet: RE: Projet de mine lac Bloom - Question de la commission
Pièces jointes: LE_RE_Question_commission_BAPE.pdf

Bonjour Mme Sebareme,

Tel que demandé, vous trouverez ci-joint la réponse à la question soumise par la commission.

Sincères salutations,

Mylène Bourque

Biologiste, M. Sc.

Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

456, avenue Arnaud, bur. 1.03

Sept-Îles (Québec) G4R 3B1

Téléphone : 418 964-8300, p. 271 | 418 964-8680

mylene.bourque@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca



Non visé

Non visé

PAR COURRIEL

Le 2 février 2021

Madame Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Objet : Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine de fer du lac Bloom – DQ29 – Questions complémentaires

Madame,

Suite à votre demande, veuillez trouver la réponse à votre question :

- *Quelles sont les responsabilités du MFFP dans l'analyse des pertes et compensations d'habitats du poisson pour les projets assujettis à la procédure québécoise d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (LQE) ?*

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sollicite l'avis du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sur les domaines de compétence sous sa responsabilité. L'ensemble des avis sont élaborés sur les assises des lois, des règlements, des politiques et des lignes directrices qui relèvent du MFFP.

Notamment, le MFFP a le mandat de s'assurer de la conservation et de la mise en valeur de la faune et de ses habitats dans une perspective de développement durable. Le chapitre IV.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune protège de façon spécifique les habitats fauniques qui sont définis dans le Règlement sur les habitats fauniques (RHF). L'article 128.6 énonce que « nul ne peut, dans un habitat faunique, faire une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat de l'animal ou du poisson visé par cet habitat ». Onze types d'habitats fauniques sont définis dans le RHF, dont l'habitat du poisson.

...2

Afin d'assurer le maintien des populations fauniques par l'entremise de la conservation de leurs habitats, le MFFP s'est doté de *Lignes directrices pour la conservation des habitats fauniques*. Celles-ci énoncent les orientations du MFFP et servent de balises pour juger de l'acceptabilité des activités dans les habitats fauniques. Ces lignes directrices énoncent le principe « aucune perte nette d'habitat faunique ». L'objectif de ce principe est de conserver, de façon durable, les diverses composantes des habitats fauniques, et ce, tant en ce qui a trait à des superficies qu'à des caractéristiques fonctionnelles.

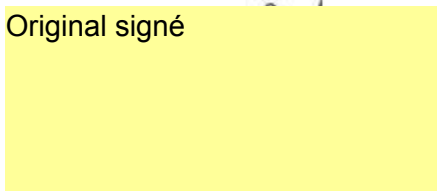
Lorsque la conception d'un projet ou la réalisation d'une activité implique que des caractéristiques fonctionnelles ou qu'une superficie d'habitat ne peuvent pas être maintenues, différentes options d'intervention doivent être considérées afin d'appliquer le principe « aucune perte nette d'habitat faunique ». Ces options consistent en une séquence d'atténuation qui doit être respectée dans l'ordre suivant, chaque étape devant être adéquatement justifiée : éviter – minimiser – compenser.

La dernière étape de la séquence d'atténuation est la compensation. Celle-ci désigne l'action de remplacer, de manière fonctionnelle et permanente, une perte d'habitat faunique occasionnée par la réalisation d'un projet. Elle doit être utilisée en dernier recours, dans les cas où il y a toujours perte d'habitat après l'application des deux premières étapes de la séquence d'atténuation. Les pertes d'habitats fauniques doivent faire l'objet de compensations, s'il y a lieu, selon les *Lignes directrices pour la conservation des habitats fauniques* et les outils de calcul des compensations de pertes d'habitats du Ministère.

Recevez, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La directrice régionale par intérim,

Original signé



CL/MB/tb

Charlène Lavallée

Marier, Nadia (BSMS)

De: BT-DGSNE-09
Envoyé: 21 décembre 2020 08:45
À: BSMA-Opérations régionales
Cc: Perron, Frédéric (02-09-DG); Beaudin, Tania (09-DGFa)
Objet: Réponse - 20201130-2 Demande MELCC Acceptabilité projet mine fer lac Bloom
Pièces jointes: 20201130-2_BT.pdf; Avis_MFFP.docm; Aide-mémoire pour remplir le formulaire d'avis d'expert.pdf; Guide à l'intention des ministères et organismes consultés.pdf; AV_20201130-2_DGSNE-09.docm

Importance: Haute

Vu et approuvé par le directeur général du secteur nord-est, M. Frédéric Perron

Recommandations et actions :

La Direction générale du secteur nord-est – Région de la Côte-Nord vous informe qu'à la lumière de son analyse, elle est d'avis que le projet 37

Nom du responsable du dossier :

M^{me} Charlene Lavallée
Directrice par intérim de la gestion de la faune de la Côte-Nord
418 965-2065

Analyste :

M^{me} Mylène Bourque
Biologiste
418 964-8300, poste 271

Le 21 décembre 2020

Salutations.

Maryse Laforest (en télétravail)

Direction générale du secteur nord-est
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
625, boulevard Lafleche, bureau RC.702
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : 418 295-4676, poste 224
maryse.laforest@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca



De : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>
Envoyé : 30 novembre 2020 15:38
À : BT-DGSNE-09 <BT-DGSNE-09@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : Veilleux, Josée (BSMAOR) <Josee.Veilleux@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : 20201130-2 Demande MELCC Acceptabilité projet mine fer lac Bloom
Importance : Haute

Bonjour,

Voici une nouvelle requête pour traitement approprié s.v.p.

Échéance : 22 déc. 2020

Merci et bonne journée

Responsable des requêtes

Bureau de la sous-ministre associée aux opérations régionales

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4e Avenue Ouest, local A-429

Québec (Québec) G1H 6R1

bsmaor@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca

De : DPC (MFFP)
Envoyé : 30 novembre 2020 12:28
À : BSMA-Opérations régionales <BSMAOR@mffp.gouv.qc.ca>
Cc : BT-DGSNE-09 <BT-DGSNE-09@mffp.gouv.qc.ca>
Objet : 20201130-2 - Échéance le 29 décembre 2020 - Demande d'avis du MELCC - Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers
Importance : Haute

Bonjour,

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a reçu une demande d'avis du ministère l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) concernant l'acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers.

Tous les documents relatifs au projet ont été versés au Registre des évaluations environnementales du MELCC et sont accessibles par le lien suivant : http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-16-011.

Les commentaires sur l'acceptabilité du projet, portant sur les aspects forestiers et fauniques, doivent être acheminés à **DPC (MFFP) au plus tard le 29 décembre 2020.**

Pour ce faire, veuillez compléter la section 3 du formulaire *Avis d'expert* ci-joint. Vous trouverez également ci-joint l'*Aide-mémoire pour remplir le formulaire d'avis d'expert* ainsi que le *Guide à l'intention des ministères et organismes consultés*, qui vous aideront à bien cerner la portée de votre avis. Le MELCC rappelle que celui-ci doit porter sur les enjeux majeurs du projet.

Pour des renseignements additionnels, vos collaborateurs pourront communiquer avec M^{me} Élodie Barrette, de la Direction de la planification et de la coordination, à elodie.barrette@mffp.gouv.qc.ca.

Je vous remercie de votre collaboration.

Élodie Barrette pour :

Monia Prévost

Direction de la planification et de la coordination

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-314

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 266-8171, poste 3128

monia.prevast@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca



Non visé

Non visé

Non visé

20201130-2-2

<p>Commande</p> <p>Mandataire(s) Lucie Ste-Croix, sous-ministre associée aux Opérations régionales</p> <p>Action Analyser et commenter</p>	<p>Date transmission 2020-11-30</p> <p>Date échéance 2020-12-29</p> <p>No classement</p>
---	---

Objet	Demande d'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Acceptabilité du projet de mine de fer du lac Bloom – Augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et stériles miniers		
Nature doc.			
Interlocuteur	Dominique Lavoie	Organisme	MELCC
Date doc.	2020-11-27	Références	
		Destinataire	Monia Prévost, directrice de la planification et de la coordination

Requérant(e) Monia Prévost, directrice de la planification et de la coordination

Commentaire

Collaborateur(s)

Sommaire

Initiales	Date	Initiales	Date	Initiales	Date
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Chef de service		Ressources humaines, ressources informationnelles		Évaluation et vérification interne	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Directrice/Directeur		Ressources fin. matérielles, gestion contractuelle		DBSMS	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Dir. gén. adjointe ou adjoint		Affaires juridiques		Directeur du BSM et secrétaire	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Directrice générale/Directeur général		Communications		Sous-ministre	
_____	_____	_____	_____	_____	_____
Sous-ministre associé(e)		Mandats stratégiques		Cabinet ministre	

Marier, Nadia (BSMS)

De: Brodeur, Alexis (09-DGFa)
Envoyé: 29 avril 2021 08:37
À: 53-54
Cc: Beaudin, Tania (09-DGFa)
Objet: RE: Projet Mine Bloom - Minerai de Fer Québec
Pièces jointes: rapport_EMVS.pdf; shp_EMVS.zip

Bonjour Monsieur Sirieix,

La présente fait suite à votre demande d'information du 22 avril 2021, adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) - volet faune, concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées **continuellement** au **système de gestion** de données. **Les informations consignées reflètent l'état des connaissances actuelles. Ainsi, certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes peut ne pas encore être intégrée au système, présenter des lacunes quant à la précision géographique ou encore, avoir besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Par conséquent, l'avis émis par le CDPNQ concernant un territoire particulier ne doit pas être considéré comme étant définitif et un substitut aux inventaires requis.** Afin de faire du CDPNQ l'outil le plus **complet** possible, il nous serait utile de **recevoir vos données relatives aux espèces en situation précaire.**

Après vérification, nous vous avisons de 22

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Veillez prendre note que la signification des codes utilisés tel que les cotes de qualité, la précision ou le rang de priorité est présentée dans l'annexe accompagnant cette lettre et reproduite à la dernière page du rapport CDPNQ. Les répondants du CDPNQ peuvent vous accompagner pour la compréhension des aspects méthodologiques.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Extractions du système de données pour le territoire de ...* Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. *Titre du rapport*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. [nb] pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour un complément d'information, nous vous invitons à visiter le **site Web du CDPNQ** : <https://cdpnq.gouv.qc.ca>

Pour obtenir la **cartographie légale** des habitats fauniques présents sur le site de votre projet, vous pouvez référer au lien suivant : <https://www.donneesquebec.ca/fr/>. Cliquez sur l'onglet « Environnement, ressources naturelles et énergie » et sélectionnez la couche « Registre des aires protégées au Québec ».

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Alexis Brodeur

Biologiste

Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

456 Arnaud, 1^{er} Etage Bureau 1.03

Sept-îles (Québec) G4R 3B1

418-964-8300 poste 232

alexis.brodeur@mffp.gouv.qc.ca

mffp.gouv.qc.ca



Non visé

Non visé

Sept-Îles, le 2 mars 2021

53-54

Minerai de Fer Québec
1100, boulevard René-Lévesque O, suite 610
Montréal (Québec) H3B 4N4

N/Réf. : Dossier numéro 2020-093

Objet : Permis d'intervention en milieu forestier numéro 3027218

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le permis d'intervention mentionné en objet.

Nous vous invitons à prendre note attentivement des informations stipulées dans la section « conditions » de votre permis.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Josée Julien
Technicienne en administration

p. j. Permis
Plan de localisation

Activités minières

IDENTIFICATION DU TITULAIRE

Titulaire : Minerai de Fer Québec
 Adresse : 1100, boul. René-Lévesque O, Suite 610
 Municipalité : Montréal
 Code postal : H3B 4N4

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Dossier 2020-093 Déboisement de 41 ha pour l'agrandissement du parc à résidus minier du lac Bloom autoriser par décret gouvernemental # 764-2012.

Région administrative : 09 U.G. : 094 UAF : 094030
 MRC : Caniapiscou Municipalité : Fermont
 Secteur désigné¹ : Feuillet : 2020-093 bail minier secteur du lac Bloom

¹ La carte annexée fait partie intégrante de ce permis. Elle indique la localisation du secteur désigné.

VOLUME À RÉCOLTER

Essence ou groupe d'essences	Qualité	Quantité (m ³)	Zone tarif.	Taux (\$/m ³)	Total (\$)	Destination des bois	TPS (%)	TVQ (%)	No Facture
Épinette	B	208,60	998	10,95	2 284,17	au client	5,000000	9,975000	3006630
Épinette	C	1 182,40	998	0,39	461,14	au client	5,000000	9,975000	3006630
Total :		1 391,00			2 745,31				

No facture : 3006630

Sous-total : 2 745,31
 TPS - 869515601 : 137,27
 TVQ - 1006356067 : 273,84

Total à payer : 3 156,42

Total payé : 3 156,42

Total des montants payés et cumulés pour le permis : 3 156,42

CONDITIONS

Le titulaire du permis doit respecter le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF)* du Ministère.

Le titulaire de ce permis n'est pas exempté d'obtenir tout autre permis ou autorisation nécessaire à la réalisation de son projet.

Le titulaire de ce permis doit respecter tout autre Loi ou règlement applicable à l'exercice des activités autorisées à son permis.

Les données cartographiques mises à la disposition de toute personne qui réalise des activités d'aménagement forestier ne le sont qu'à titre indicatif. Il est de la responsabilité de ceux qui réalisent de telles activités d'effectuer des vérifications sur le terrain, afin de s'assurer que ces informations sont exactes et à jour. Nous vous rappelons que la qualification des cours d'eau (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent) doit être faite à partir d'observations réalisées durant une période appropriée (soit lorsqu'il n'y a pas ou peu de neige au sol). »

SIGNATURE

Original signé

2021/02/26 16:25:13

Chef de l'unité de gestion

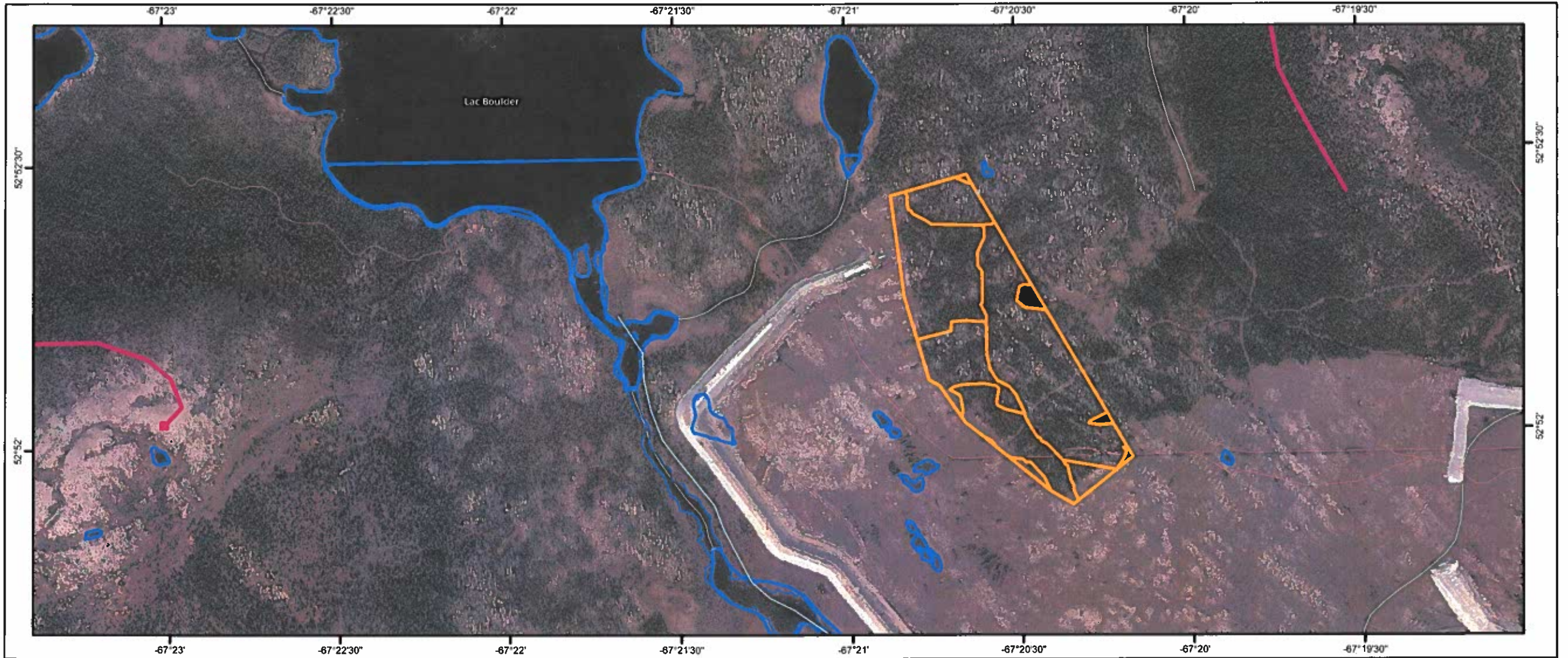
année/mois/jour heure:minute:seconde

Ce permis est valide à partir de la date de signature de la personne autorisée.

Plan de localisation

Agrandissement du parc à résidus miniers - Dossier: 2020- 093/ Permis: 3027218 V2

No. de feuillet



Coordonnées centrales de la demande: 67°20'34,046"O, 52°52'10,105"N

No. de feuillet: 23B14S0



Demande

 Secteur de coupe

Réseau routier

-  Route nationale
-  Route
-  Chemin
-  Voie ferrée

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°.
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 06

Sources

Référence cartographique MFFP



1/15 000

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Unité de gestion de Sept-Îles, Havre-Saint-Pierre et Anticosti
Note: Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec
2021/02/26